

3 questions à... Corinne Valls : “Une exploitation d’agriculture urbaine mais également un lieu ressources et d’expertise”

[La Cité Maraîchère de Romainville](#) · [Vendredi 19 octobre 2018](#)

**Toutes les trois semaines, un·e spécialiste impliqué·e dans le développement de la Cité Maraîchère de Romainville répondra à trois questions pour vulgariser des concepts de l’agriculture urbaine, parfois complexes. Pour cette première, [Corinne Valls](#) (maire) revient à la source du projet dont elle est l’instigatrice.**



Lors du premier atelier urbain de présentation à la population, en décembre 2012, à la médiathèque Romain-Rolland.

**A l’origine de la Cité Maraîchère de Romainville, vous citez souvent le besoin pour la commune de renouer avec son passé maraîcher. Aujourd’hui le projet s’inscrit en milieu urbain, pourquoi ?**

Avant toute chose, je tiens à souligner que l’ambition de cette Cité Maraîchère ne sera pas circonscrite à Romainville. En réintroduisant de l’activité maraîchère, nous avons souhaité tout d’abord redonner à notre commune, longtemps lieux de cultures maraîchères, une vocation de ville nourricière.

Nous allons également générer une nouvelle activité économique créant de l’emploi et notamment en insertion, proposer un lieu de vie, de sensibilisation, de formation pour les Romainvillois·es mais aussi pour les habitant·e·s du territoire d’ [Est Ensemble](#) et de la [Seine-Saint-Denis, le Département](#). A travers ce projet qui pourrait être labellisé [In Seine-Saint-Denis](#) car faisant la promotion de la production locale, nous renforçons l’image dynamique et positive de notre département.

Nous portons la Cité Maraichère officiellement depuis plus de 5 ans. La réflexion initiale remonte à près d’une décennie mais la démarche de collaboration nous a toujours animée. Pour rappel, la première réunion publique pour présenter à la population ses objectifs s’est tenue à la médiathèque en décembre 2012, à quelques mètres de notre projet.

Je rappellerai également que la Cité Maraîchère s'implante dans le quartier Marcel-Cachin, qui a bénéficié du premier programme de renouvellement urbain, et où existe désormais une réelle mixité sociale.

Pensée dans une logique globale de solidarité, la Cité Maraîchère sera voisine d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire dont la Ville a facilité l'accueil ([Baluchon](#), [Confiture Re-Belle](#)). Je ne le cache pas pour autant, notre projet a connu des difficultés à voir le jour.

### **Comment avez-vous surmonter ses freins initiaux au développement pour initier ce lieu d'emploi, de solidarité et de pédagogie ?**

Romainville a encore essuyé les plâtres d'être pionnière dans la matière, mais nous commençons à avoir l'habitude et donc c'est avec fierté que nous avons réussi à lancer sa construction. Il a fallu tout d'abord convaincre certains de nos partenaires, mais surtout l'administration qui reste malheureusement très frileuse dès qu'une collectivité propose des projets innovants et novateurs.

Ces difficultés nous ont obligé à retravailler, à enrichir et à étoffer notre projet et notre modèle économique, pour convaincre nos partenaires, publics comme privés. A nos côtés, nous avons sélectionné une équipe de maîtrise d'œuvre qui s'implique avec la plus grande passion et nous avons su développer un véritable modèle d'exploitation grâce à des partenariats de qualité. Dès 2012 nous avons travaillé avec le cabinet [SOA Architectes](#), l'[INRA - Institut National de la Recherche Agronomique](#) & [AgroParisTech](#) pour penser et réfléchir à ce projet unique et multiforme.

L'équipe de maîtrise d'œuvre conduite par le cabinet [ilimelgo](#) a su penser avec les partenaires ([Secousses](#), [Scoping](#), Etamine, [Terreauciel](#) & [Land'Act](#)) un lieu architectural unique et adapté pour l'agriculture urbaine à la fois écologique et inséré dans son environnement. Enfin d'autres partenaires nous accompagnent à la définition du projet grâce à leur expérience et savoir-faire ([Association ESPACES](#), [Cultivons la Ville](#), [Le merle blanc](#)) et surtout nos partenaires financiers publics et privés.

### **La construction achevée au second semestre 2019, la Cité Maraîchère de Romainville deviendra un lieu d'expertise et de proximité sur l'agriculture urbaine. Comment faire germer cette gouvernance partagée dans le même substrat ?**

A l'image de la permaculture - où une plante et un légume cohabitent et, surtout, profitent des apports nutritifs de l'autre - le lancement d'une gouvernance partagée marquera une nouvelle étape, à l'issue des travaux.

Le caractère innovant de la Cité Maraîchère implique une co-construction permanente du projet et le conseil scientifique, qui s'est réuni pour la première fois en juin dernier. Les groupes de travail de ce dernier représenteront un véritable laboratoire de réflexion sur la filière à l'échelle du territoire, en associant toutes les personnes ressources identifiées. Je tiens à les en remercier car dans quelques mois nous inaugurerons une exploitation d'agriculture urbaine mais également un lieu ressources, un lieu d'expertise sur l'agriculture urbaine permettant notamment d'accompagner la création de filières/modules de formations diplômantes.

Pour finir, sachez qu'une société de production ([Effervescence](#)) nous suit pour réaliser un documentaire sur la Cité Maraîchère de Romainville depuis la pose de la première pierre jusqu'à son inauguration. Encore une preuve que le sujet intéresse le grand public.